

Nom commercial: Taurin

Date de révision: 22.05.08

Numéro de la matière: 068110

Version: 1 / CH

Date d'impression: 22.05.08

01. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Nom commercial

Taurin
Artikel-Nr. 06811000

Identification de la société/entreprise

Adresse

Hänseler AG
Industriestrasse 35
9101 Herisau
No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58
Numéro de
téléphone d'appel 0041 (0)44 251 51 51
d'urgence

02. Dangers possibles

Le danger particulier pour l'homme et l'environnement

Pas de dangers particuliers à mentionner.

03. Composition / information sur les composants

CAS-Nr. 107-35-7
EINECS-Nr. 203-483-8

04. Premiers secours

Indications générales

Protéger les secouristes.. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais.. Appeler aussitôt un médecin.. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien.. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).. Assurer un traitement médical.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir.. Appeler immédiatement le médecin.

05. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

Les risques spécifiques d'une exposition, provoqués par la substance ou la préparation elle-même, par leurs produits de combustion ou par les gaz dégagés

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:; Oxyde d'azote (NOx); Oxyde de carbone (CO);



Nom commercial: Taurin

Date de révision: 22.05.08

Numéro de la matière: 068110

Version: 1 / CH

Date d'impression: 22.05.08

Développement des gaz toxiques.

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.; Porter un vêtement complet de protection.

Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

06. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles**

Tenir à l'écart des sources d'ignition.. Eviter la formation de poussières.. Utiliser un vêtement de protection individuelle.. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes de nettoyage**07. Manipulation et stockage****Manipulation****Conseils pour une manipulation sans danger**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.. Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.. Eviter la formation de poussières.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les poussières peuvent en présence d'air former un mélange explosible.. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Stockage**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger de l'action de la lumière.

08. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Ne pas inhaler les poussières/les fumées/les aérosols. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Conserver à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales.

Contrôle de l'exposition professionnelle**Protection respiratoire - Note**

nécessaire

Protection des mains

Gants de protection

Matériau approprié

Das Handschuhmaterial muss gegen den Stoff ausreichend undurchlässig und beständig sein. Vor Gebrauch Dichtheit prüfen. Handschuhe vor dem Ausziehen vorreinigen, danach gut belüftet aufbewahren.

Non adaptés: gants en cuir

Non adapté: gants épais

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps



Nom commercial: Taurin

Date de révision: 22.05.08

Numéro de la matière: 068110

Version: 1 / CH

Date d'impression: 22.05.08

Combinaison de protection étanche

09. Propriétés physiques et chimiques

Informations générales

Etat	poudre cristalline
Couleur	incolore
Odeur	inodore

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Point d'éclair

Remarque non applicable

Point d'ébullition

Remarque non déterminé

Point de fusion

Valeur 300 °C

Densité

Valeur 1 g/cm³
température 20 °C

Hydrosolubilité

Remarque soluble

Produit non combustible.. Produit n'est pas dangereux à l'explosion.

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Produits de décomposition dangereux

Aucuns connus.

Autres données

Le produit n'est pas explosible à l'état de livraison, mais le risque d'explosion des poussières survient en cas d'enrichissement de l'atmosphère en poussières fines.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë / autres données

Toxicité aiguë par voie orale

Espèces	rat		
DL 50		5000	mg/kg

Effet irritant / caustique

Irritation aiguë de la peau

Remarque Aucun effet d'irritation connu.

Corrosion aiguë des yeux

Remarque Aucun effet d'irritation connue

sensibilisation

Remarque Aucune effect de sensibilisation connu.

12. Informations écologiques

Information supplémentaire sur l'écologie



Nom commercial: Taurin

Date de révision: 22.05.08

Numéro de la matière: 068110

Version: 1 / CH

Date d'impression: 22.05.08

Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.. Danger pour l'eau potable.

13. Considérations relatives à l'élimination

Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

15. Informations réglementaires

Étiquetage selon les Directives CE

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires.

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)
Auto-évaluation
WGK 3

16. Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.